



Femmes en politique : travailler son leadership et faire entendre sa voix

Samedi 18 mars 2023

Date limite d'inscription : mardi 28 février 2023

Les objectifs :



- Identifier et désamorcer les biais de genre,
- Gagner en confiance et affirmer son leadership,
- Se mettre en situation et s'exercer pour renforcer ses prises de parole.

Au programme...

Volet 1 – S'appropriier les registres du pouvoir

- Identifier les biais de genre dans les lieux et exercices du pouvoir,
- Atelier collectif : quelle posture et quel argumentaire pour désamorcer et riposter ?

Volet 2 – S'affirmer dans ses prises de parole

- Méthode : conseils pratiques et bons réflexes pour un message politique percutant,
- Atelier collectif : comment affirmer son leadership politique ?
- Mise en situation : gagner en confiance en soi et en assertivité.

INSCRIPTION DIFE

(prise en charge par la Caisse des Dépôts)

Cliquer ici !

ou

INSCRIPTION DFEL

(prise en charge par votre collectivité)

Cliquer ici !



Modalités pratiques et pédagogiques

- Samedi 18 mars 2023, de 9h à 16h30 à Paris centre (l'adresse précise sera communiquée ultérieurement),
- 5h de formation, dispensées en présentiel,
- Déjeuner offert par l'institut,
- Accessible sans prérequis aux élues locales,
- Animée par des experts de *Tous Politiques !*
- Support de formation transmis après la session,
- L'accent mis sur les outils et les leviers d'action pour être efficace sur le terrain,
- Des ateliers, des temps d'échange et de débat pour progresser ensemble,
- 399,6€ TTC en DIFE, 150€ TTC en autofinancement, pour le DFEL [voir notre grille tarifaire](#).

*Un minimum de 10 inscrites est requis pour organiser la journée de formation en présentiel. Entre 5 et 10 inscrites, la formation devra se tenir en visioconférence via ZOOM, un lien sera communiqué en amont de la formation à chaque participante. En deçà de 5 inscrits, la formation ne pourra être maintenue. Est considéré comme inscrite, tout élue ayant finalisé son dossier de d'inscription via la plateforme Mon Compte Formation Elu, pour qui nous avons reçu le devis signé par la collectivité ou le virement bancaire en cas d'autofinancement.

Dernière mise à jour : 20/01/2023

Financement de la journée

Les élus locaux disposent chaque année de droits à la formation. Ils peuvent financer leur journée de formation via trois moyens :

La Caisse des Dépôts et des Consignations

Via le DIFE (droit individuel à la formation des élu(e)s locaux) permettant une prise en charge totale des frais de formation ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement ([voir le barème](#)).

La collectivité

Grâce au DFEL (droit à la formation des élu(e)s locaux), budget dédié à la formation, voté et provisionné chaque année par la collectivité (commune, EPCI, département ou région).

L'autofinancement

Les élus peuvent choisir d'auto-financer leurs formations grâce à un tarif spécifique :

1h de formation :
25€ HT / 30€ TTC

INSCRIPTION DIFE

(prise en charge par la Caisse des Dépôts)

Cliquer ici !

ou

INSCRIPTION DFEL

(prise en charge par votre collectivité)

Cliquer ici !

Accessibilité des personnes en situation de handicap : les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation au sein de notre établissement ou pour vous réorienter vers une autre structure.

Cette formation Tous Politiques n'est pas certifiante. Si vous souhaitez néanmoins mesurer votre progression, une autoévaluation vous sera transmise en fin de la session !

